

LA FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX

1. Son rôle

La fosse septique toutes eaux (FSTE) est un appareil destiné à la collecte, à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées et à la rétention des matières solides et les déchets flottants. Elle reçoit l'ensemble des eaux domestiques (eaux usées et eaux ménagères).

Remarque : Ce système de pré traitement génère des gaz de fermentation (corrosifs et nauséabonds) qui doivent être évacués au-dessus du toit par un système de ventilation munit d'un extracteur statique ou éolien. *Se reporter à la notice sur la ventilation d'un système d'assainissement non collectif.*

2. Mise en place de la FSTE

Elle doit :

- être précédée d'une boîte ou regard de collecte des eaux usées qui facilitera le curage de la canalisation entre l'immeuble et la FSTE,
- être placée le plus près possible de l'habitation afin de limiter les risques de colmatage par les graisses de la conduite d'amenée des eaux usées
- si elle est à plus de 10 mètres de l'habitation, l'emploi d'un bac dégraisseur est alors indispensable entre la sortie des eaux ménagères et la FSTE,
- être placée de niveau sur un lit de sable stabilisé de 0.1m,
- être lestée si le terrain est gorgé d'eau pour ne pas qu'elle remonte lors des vidanges,
- être située à l'écart du passage de toute charge roulante ou statique,
- disposer de regards (2 ou plus de préférence) qui resteront accessibles au niveau du sol final pour permettre un entretien régulier.
- être disposée de façon à éviter les entrées d'eaux parasites et/ou de terres,
- doit être remplie d'eau au 2/3 dès la pose et son étanchéité vérifiée,

- la conduite d'amenée des eaux usées doit avoir une pente comprise entre 2% et 4% minimum et ne comporter aucun coude supérieur à 45°,
- être située à l'écart du passage de toute charge roulante ou statique.

La résistance de la fosse doit être compatible avec la hauteur de remblayage final dépendant de la profondeur de pose.

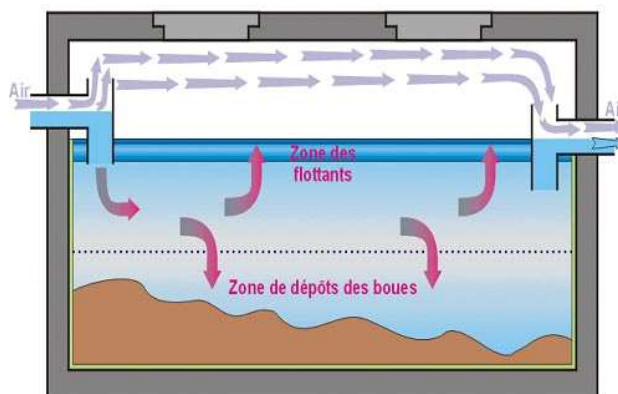
Si la FSTE dispose d'un préfiltre intégré, choisir de préférence un préfiltre contenant de la pouzzolane comme matériaux filtrant (plus efficace contre le relargage des matières en suspension qui contribuent au colmatage précoce du dispositif de traitement).

3. Dimensionnement

Le volume minimal de FSTE est de 3000 litres pour les logements comprenant jusqu'à 5 pièces principales. Il sera augmenté de 1000 litres par pièces supplémentaires.

4. Entretien

Se reporter à la notice d'entretien d'un système d'assainissement non collectif.

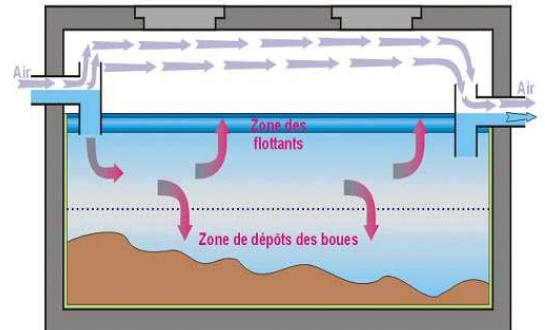


POURQUOI VIDANGER UNE FOSSE SEPTIQUE OU UNE FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX ?

Les Fosses Septiques ou les Fosses Septiques Toutes Eaux ont un fonctionnement identique.



Sous l'action de bactéries vivant dans le milieu anaérobie (en absence d'oxygène), la fosse liquéfie par fermentation *une partie* des matières solides biodégradables contenues dans les effluents domestiques. Ce processus de « digestion » produit des boues qui se décantent au fond de la fosse ainsi qu'un « chapeau » flottant constitué des graisses et des matériaux plus légers que l'eau.



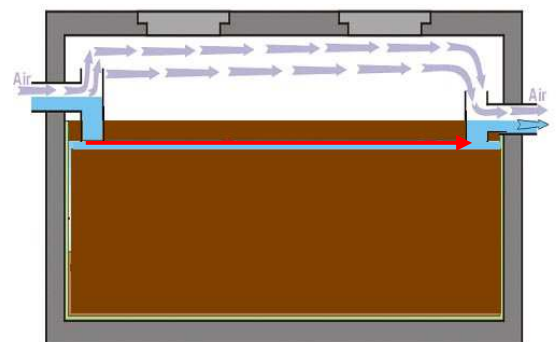
Les eaux sortant de la fosse septique ne doivent surtout pas être considérées comme épurées. Ce type d'ouvrage n'assure qu'un prétraitement n'éliminant que très peu, voire pas du tout, la pollution. En particulier, les germes bactériens ne sont absolument pas arrêtés.



Pourquoi vidanger une fosse ?

Au fil du temps, les boues s'accumulent au fond de la fosse et le chapeau s'épaissit. Il ne reste alors aux effluents qu'un faible espace pour circuler et le prétraitement est alors totalement inefficace.

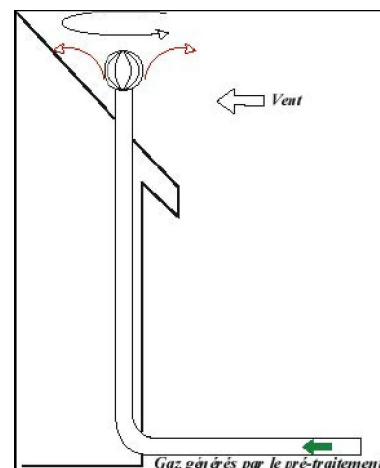
A ce moment, soit la fosse se bouche, soit les boues sont relâchées directement et les eaux ne sont plus prétraitées. Ceci peut contribuer fortement à colmater votre système de traitement (tranchées filtrantes ou filtre à sable) ou créer une pollution très importante du milieu naturel si vous n'en possédez pas.



Il ne faut donc pas confondre bonne évacuation des effluents et bon fonctionnement de la fosse ! Une fosse rarement ou jamais vidangée peut continuer à évacuer les effluents sans qu'ils soient correctement prétraités.



La « digestion » des matières entraîne un dégagement de gaz mal odorants et très corrosifs (Méthane, gaz carbonique et hydrogène sulfuré) qui doivent être évacués par une ventilation efficace. Ces gaz étant lourds, la ventilation en diamètre 100 mm doit être munie d'un extracteur d'air en sortie (extracteur statique ou éolien).



Ces fiches sont données à titre informatif. Pour la construction d'un système d'assainissement non collectif, l'installateur doit se reporter au NF DTU 64.1. (10 Août 2013)